



L'évolution de l'investissement durable

RÉSUMÉ

La croissance des titres d'investissement durable, conjuguée à une sensibilisation accrue au sein des entreprises et de la communauté financière internationale confirment l'idée que l'investissement durable n'est en rien un engouement passager, mais plutôt le point de départ de l'innovation et des changements qui visent à proposer des solutions à des investisseurs de plus en plus avertis et socialement conscients.

Au cours des dix dernières années, les investissements socialement responsables (ISR) ont connu une croissance considérable. Mais que sont les ISR? On peut les définir de façon générale comme le processus consistant à intégrer des valeurs et des préoccupations d'ordre social dans les décisions de placement.

Parallèlement à la croissance de ce type d'investissement, de nouveaux termes et considérations sont apparus qui font référence aux ISR, notamment ceux qui suivent : investissement durable, placement axé sur la valeur

ou investissement éthique, investissement d'impact et pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Ces expressions sont souvent utilisées de façon interchangeable et certains investisseurs partent du principe que toutes les stratégies d'investissement responsable sont identiques.

Ce n'est pas le cas – et nous tenterons ici d'expliquer les différences entre ces types d'investissements.

Investissement éthique

Au départ, les ISR ont été largement utilisés comme un moyen d'éviter les placements dans des secteurs controversés tels que le tabac ou le jeu; on parle alors souvent d'investissement éthique. Avec l'essor du secteur, on a assisté à une évolution de l'attitude en ce qui concerne les stratégies traditionnelles d'ISR.

Évolution vers les pratiques ESG

Alors qu'au départ il s'agissait principalement d'une règle d'exclusion visant à évaluer les titres et les secteurs, les ISR ont progressé et sont devenus, par nature, plus inclusifs – en ayant recours à des critères de sélections plus « positifs » en vue de recenser des pratiques exemplaires lorsqu'il s'agit des ESG. Avec l'émergence des questions ESG, les investisseurs ont été en mesure d'obtenir une plus grande diversification que ce qu'ils pouvaient

habituellement espérer des fonds d'ISR utilisant des critères négatifs de sélection.

Placement d'impact

Plus récemment, on a constaté un intérêt accru pour une sous-catégorie d'ISR, appelée placement d'impact, qui désigne les investissements réalisés dans des entreprises, des organisations ou des fonds dans le but de générer un impact bénéfique d'ordre social ou environnemental tout en recherchant un rendement financier intéressant.

Investissement durable : Synthèse

Le secteur a récemment adopté l'expression *investissement durable* en tant que terme générique recouvrant l'ensemble des types d'investissement qui intègrent les facteurs ESG, notamment l'ISR, l'investissement éthique et l'investissement d'impact.

Portée de l'investissement d'impact

			INVESTISSEMENT D'IMPACT		
Traditionnel	Investissement responsable	ISR	Thématique	Priorité à l'impact	Capital –risque philanthropique
Rendements concurrentiels					
Gestion des risques liés aux facteurs ESG					
			Solutions à impact important		
Intérêt limité ou aucun intérêt pour les facteurs ESG lors de l'analyse et de la mise en œuvre des placements sous-jacents.	Risques liés aux ESG intégrés à l'analyse de l'ensemble des placements, à titre de composante de la gestion du risque financier. L'engagement des actionnaires permet d'influencer le comportement des placements.	Recours à la sélection négative et positive des risques liés aux ESG afin d'aligner le portefeuille avec des valeurs précises. L'engagement des actionnaires permet d'influencer le comportement des placements.	Accent sur un ou plusieurs domaines dans lesquels les besoins sociaux ou environnementaux offrent une perspective de croissance pour les taux de rendement du marché.	Accent sur un ou plusieurs domaines dans lesquels les besoins sociaux ou environnementaux peuvent nécessiter un choix financier.	Financement d'entreprise sociale sous diverses formes avec un éventail de perspectives de rendement. La participation ou le soutien des investisseurs est courant.

Source : MaRS, Impact Investing Study, 2014

INTÉGRATION DES FACTEURS ESG

Au sens large, les facteurs ESG font référence aux questions environnementales, sociales et de gouvernance qui peuvent être prises en compte dans le cadre de décisions de placement. À la différence des évaluations reposant sur des règles d'exclusion, cette pratique met l'accent sur l'importance d'une évaluation complète des entreprises en incluant des facteurs de risque supplémentaires. Ces facteurs de risques supplémentaires (souvent non financiers) peuvent avoir un impact sur le rendement à long terme de l'entreprise.

- **Facteurs environnementaux** – impact sur l'environnement, ce qui peut comprendre l'utilisation de l'eau, la pollution, la gestion des déchets, l'efficacité énergétique, les émissions de gaz et les changements climatiques.
- **Facteurs sociaux** – droits de la personne, santé et sécurité, conditions de travail des employés, impact sur la communauté, diversité, évolution démographique, modèles de consommation et réputation des actionnaires.

- **Facteurs de gouvernance** – indépendance du conseil et diversité des membres du conseil, alignement des actionnaires et des dirigeants, rémunération, droits des actionnaires, transparence et divulgation, éthique ou culture des affaires.

L'intégration des facteurs ESG dans les processus d'investissement peut atténuer les risques, est susceptible d'accroître le rendement à long terme et peut fournir des occasions de diversification supplémentaires. Pour répondre à la demande croissante, davantage d'entreprises proposent des produits centrés sur les facteurs ESG pour différents types d'instruments, de catégories d'actif et de stratégies.

Par ailleurs, à mesure que les facteurs ESG réussissent à s'imposer à l'échelle mondiale, de nombreux gestionnaires d'actifs, notamment Placements AGF, intègrent les facteurs ESG dans leurs processus d'investissement à l'échelle de l'entreprise pour l'ensemble des stratégies et des produits qu'ils proposent – et pas uniquement pour leurs produits axés sur l'investissement durable.



Martin Grosskopf, MBA, MES
Vice-President and Portfolio Manager, AGF Investments Inc.

▶ 0:00 / 2:37

Les tendances de l'investissement durable

Martin Grosskopf, Vice-président et gestionnaire de portefeuille, aborde le sujet du désinvestissement des énergies fossiles alors que les investisseurs se détournent du risque lié au carbone et recherchent des sociétés offrant des solutions axées sur une réduction drastique des émissions de carbone. (en anglais seulement)

Ajouté(e): 06-16-2015 Durée: 02:37

QUELS SONT LES MOTEURS DE LA CROISSANCE DE L'INVESTISSEMENT DURABLE?

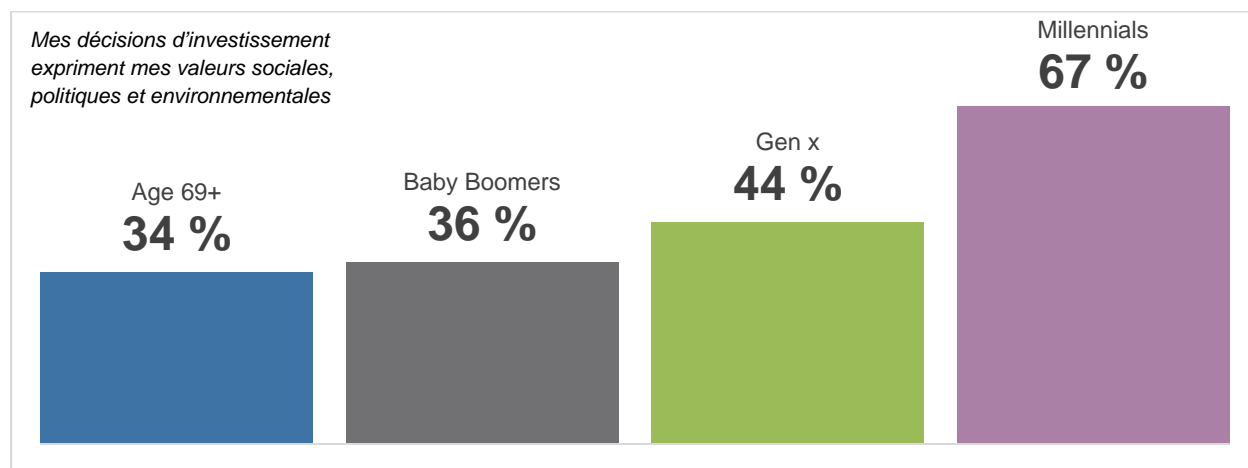
Les stratégies d'investissement durable attirent de plus en plus d'investisseurs à l'échelle mondiale. On estime que la valeur des actifs gérés au moyen des facteurs ESG est supérieure à 22 mille milliards de dollars américains mondialement.*
Quels sont les moteurs de cette croissance?

Un changement démographique

L'émergence de l'investissement durable semble coïncider avec l'avènement de la génération des échos-boomers, aussi appelée génération Y (les personnes nées entre 1984 et 2004). Les investisseurs écho-boomers semblent tenir compte

des considérations ESG dans leurs dépenses de consommation et leurs décisions de placement, et ce, plus que ne l'on fait leurs prédécesseurs. Ils ne se soucient pas seulement des produits ou des services qu'une entreprise propose, mais s'intéressent plus à l'impact de celle-ci sur le plan environnemental ou social. Ils souhaitent investir de la même manière qu'ils vivent.

*Source : Global Sustainable Investment Alliance, Responsible Investment Association Australasia, 2015



Source du graphique : 2014 U.S. Trust Insights on Wealth & Worth Survey

Changements législatifs et principes des comités de placement

Similaire aux exigences législatives adoptées en Europe et au Royaume-Uni, la *Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario* a été modifiée le 1^{er} janvier 2016 et exige maintenant que les administrateurs de régime de retraite établissent un énoncé des politiques et des procédures de placement qui comprennent des renseignements indiquant si les facteurs ESG sont intégrés dans les procédures et les politiques du régime et, si tel est le cas, la manière dont ils le sont.

Les entreprises reconnaissent l'importance des facteurs ESG

En raison de l'inquiétude grandissante de l'opinion publique concernant les questions environnementales et sociales et de l'importance croissante de celles-ci, les entreprises ont

clairement indiqué qu'elles préféreraient faire partie intégrante de la solution plutôt que de représenter une partie du problème. Traditionnellement, l'objectif d'une entreprise est d'optimiser la rentabilité afin d'accroître la valeur de l'investissement des actionnaires; cependant, ce modèle s'est déplacé vers la création de valeur. Les entreprises reconnaissent l'importance des pratiques et des notations ESG qui entraînent un accroissement de la valeur de l'investissement des actionnaires, de la rentabilité à long terme et de la notoriété positive de la marque.

Amélioration du rendement

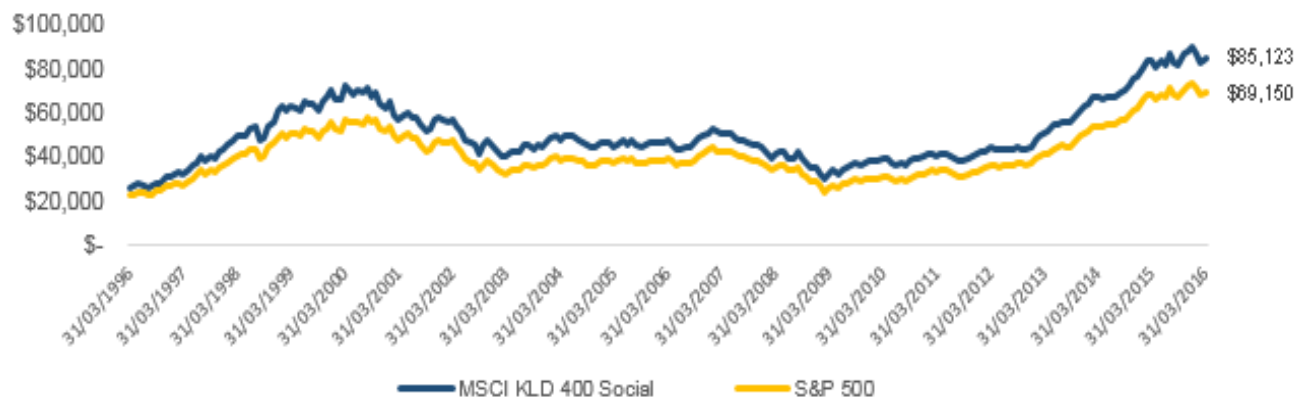
Par le passé, on estimait que l'adoption d'une approche durable limitait les occasions de placement et qu'elle entraînerait un faible rendement; en d'autres termes que l'investissement durable avait « un coût ».

Toutefois, des recherches récentes commencent à indiquer que le recours à une approche ESG est susceptible d'atteindre ou de dépasser le rendement des investissements qui ne sont pas socialement responsables. En intégrant les principes ESG dans la gestion des investissements, les sociétés sont en mesure d'identifier les entreprises ayant la meilleure notation ESG et pour lesquelles le coût du capital est moindre et dont le rendement corrigé du risque est solide à long terme.

Comparons l'indice S&P 500 avec l'indice MSCI KLD 400 Social qui regroupe 400 titres américains offrant une exposition aux entreprises dont la notation ESG est élevée :

- Sur une période de 1 an, de 3 ans, de 5 ans et de 10 ans, l'indice MSCI KLD 400 a dépassé l'indice S&P 500.
- Sur une période 20 ans, l'indice MSCI KLD 400 obtient un rendement total supérieur à l'indice S&P 500.

Growth of \$10, 000



Source : Morningstar

LE RÔLE DES PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU)

Avec la croissance de l'investissement durable, un réseau fiduciaire international s'est avéré nécessaire. En avril 2006, les Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies ont été lancés avec 100 signataires représentant 6,5 mille milliards de dollars américains en actifs gérés axés sur les facteurs ESG. Dix ans plus tard, les signataires sont maintenant plus de 1 400 et représentent 60 mille milliards de dollars américains en actifs gérés axés sur les facteurs ESG.

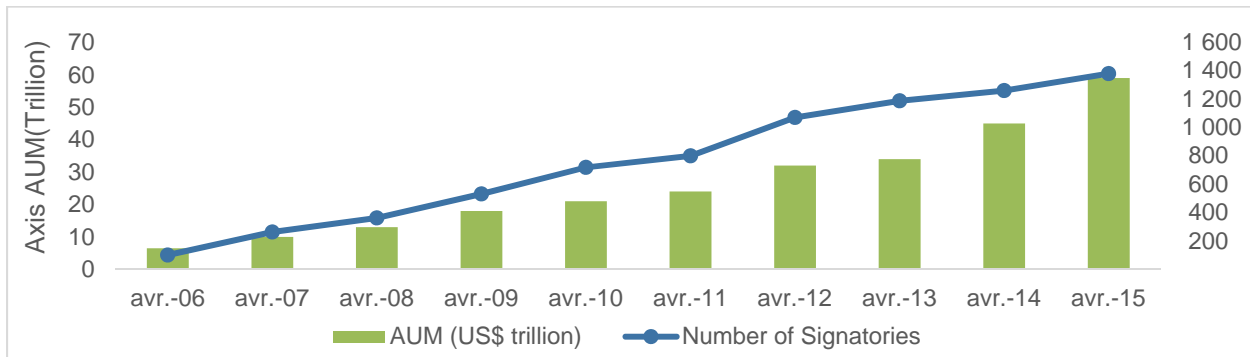
Les PRI visent à faire comprendre les répercussions de la durabilité pour les investisseurs et à appuyer les signataires afin qu'ils intègrent ces questions dans leurs processus de prise de décision en matière de placement.

En mettant en œuvre les principes, les signataires contribuent à l'établissement d'un système financier mondial plus viable et de pratiques commerciales plus durables.

Au sein de chaque catégorie d'actif, les PRI de l'ONU attribuent des notes à ses signataires pour chacun de ses principes et les comparent à celles d'autres entreprises de leur groupe de pairs qui sont également signataires des Principes.

Le 26 janvier 2016, AGF a signé les PRI de l'ONU en reconnaissance de la pertinence croissante des questions ESG pour la gestion des placements.

Les investisseurs ont signé les PRI de l'ONU



Source : Principes pour l'investissement responsable (PIR), initiative appuyée par les Nations Unies, avril 2015

COMMENT AGF SE POSITIONNE-T-ELLE EN TANT QUE CHEF DE FILE MONDIAL DE L'INVESTISSEMENT DURABLE?

Lancé en 1991, le Fonds d'actions mondiales Croissance durable AGF utilise une approche thématique de l'investissement d'impact en investissant dans des entreprises qui proposent des produits et des services représentant des solutions potentielles aux questions de durabilité auxquelles font face tous les pays du monde.

Le fonds met l'accent sur quatre principaux thèmes mondiaux dans le cadre des décisions de placement :

- 1) *Énergie et efficacité énergétique;*
- 2) *Gestion des déchets et contrôle de la pollution;*
- 3) *Gestion des eaux et traitement des eaux usées;*
- 4) *Environnement, santé et sécurité.*

En quoi le Fonds d'actions mondiales Croissance durable AGF est-il différent?

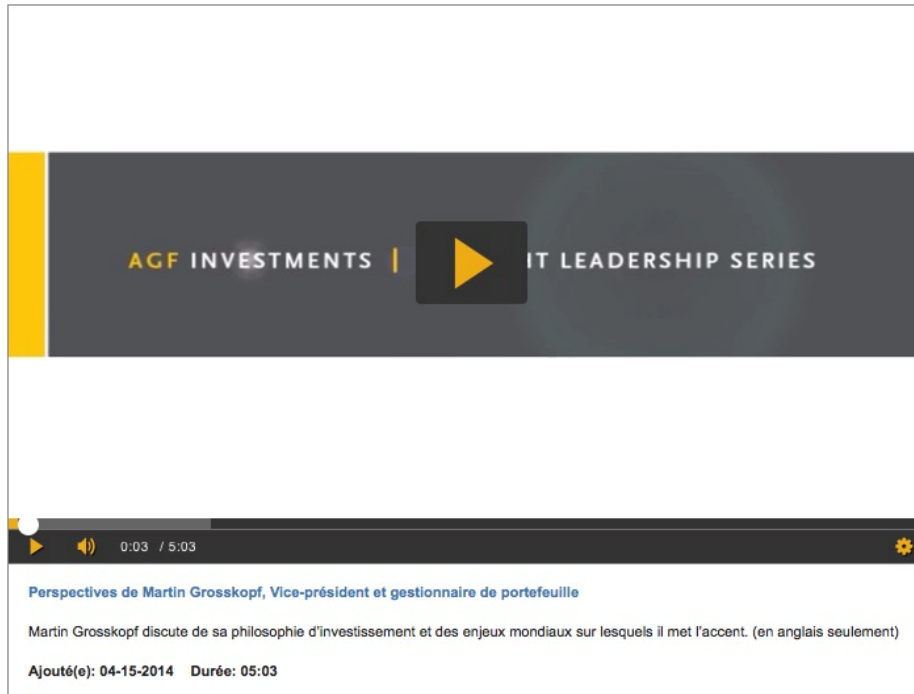
- Le fonds adopte une approche thématique de l'investissement durable qui vise à offrir l'accès à des occasions de croissance dans des thèmes environnementaux du secteur de l'énergie, de la gestion des déchets, de l'eau et des soins de santé. Le fonds utilise les critères ESG afin de cerner les entreprises nord-

américaines et du reste du monde dont les activités figurent dans les quatre thèmes essentiels et qui visent à optimiser leur durabilité et à réduire au minimum leur impact négatif sur le plan environnemental et social.

- Autre aspect d'importance, la stratégie n'est pas axée sur les indices et peut permettre de diversifier un portefeuille en offrant une exposition à des titres que les clients peuvent ne pas détenir actuellement dans un fond traditionnel d'actions canadiennes ou étrangères à grande capitalisation.
- Une longue expérience – le fonds a été créé en 1991 et est géré depuis l'an 2000 par Martin Grosskopf, un gestionnaire de portefeuille possédant une vaste expérience dans les domaines de l'investissement durable et de l'expertise-conseil en environnement. En 2014, Hyewon Kong s'est joint à lui. Elle possède plus de 10 ans d'expérience en gestion d'actions mondiales axée sur l'impact environnemental et social et l'intégration des facteurs ESG.
- AGF est signataire des PRI et fait partie des membres bienfaiteurs de l'Association pour l'investissement responsable.

L'évolution de l'investissement durable a permis aux investisseurs de faire des choix plus éclairés et leur a donné l'occasion d'adapter leurs décisions d'investissement à leurs valeurs.

Pour en apprendre davantage, visitez le site AGF.com/investissementdurable ou communiquez avec votre représentant AGF.



The image shows a video player interface. At the top, there is a dark grey banner with the text "AGF INVESTMENTS |" on the left and "IT LEADERSHIP SERIES" on the right, separated by a vertical line. A yellow play button icon is centered in the banner. Below the banner is a white area. At the bottom, there is a dark grey control bar with a play button, a volume icon, the text "0:03 / 5:03", and a settings gear icon. Below the control bar, the video title "Perspectives de Martin Grosskopf, Vice-président et gestionnaire de portefeuille" is displayed in blue. Underneath the title, a description reads: "Martin Grosskopf discute de sa philosophie d'investissement et des enjeux mondiaux sur lesquels il met l'accent. (en anglais seulement)". At the bottom, the upload date and duration are listed: "Ajouté(e): 04-15-2014 Durée: 05:03".

Le 7 août 2007, le Fonds a modifié son objectif de placement en vue d'augmenter sa part de placements en biens étrangers.

Les commentaires que renferme ce document sont fournis à titre de renseignements d'ordre général fondés sur de l'information disponible au 30 juin 2016 et ne devraient pas être considérés comme des conseils personnels en matière de placement, une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières. Nous avons pris les mesures nécessaires pour assurer l'exactitude de ces commentaires au moment de leur publication, mais cette exactitude n'est pas garantie. Les conditions du marché peuvent changer et le gestionnaire de portefeuille n'accepte aucune responsabilité pour des décisions de placement individuelles découlant de l'utilisation ou sur la foi des renseignements contenus dans ce document. Des commissions de vente, des commissions de suivi et des frais de gestion peuvent être liés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont des rendements globaux annuels composés historiques. Ils comprennent les changements de valeur des titres et le réinvestissement des dividendes ou distributions et ne prennent pas en considération les commissions de vente, les frais de rachat, de placement, d'autres frais ou l'impôt sur le revenu, payables par les porteurs de titres, qui auraient réduit les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement. Les informations que renferme ce document sont fournies à titre de renseignements d'ordre général relatives à des choix et à des stratégies de placement et ne devraient pas être considérées comme des conseils exhaustifs en matière de placement applicables à la situation d'une personne en particulier. Nous vous recommandons fortement de consulter un conseiller financier avant de prendre toute décision de placement. Les références à des titres en particulier ne sont présentées que pour illustrer l'application de notre philosophie de placement et ne doivent pas être considérées comme des recommandations de la part de Placements AGF. Les titres indiqués et décrits aux présentes ne représentent pas tous les titres achetés, vendus ou recommandés pour le portefeuille, et il ne faut pas supposer que les investissements dans les titres indiqués ont été ou seront profitables. Le présent document vise à aider les conseillers à évaluer si l'investissement convient à leurs investisseurs. Les investisseurs devraient consulter leur conseiller pour déterminer si le portefeuille convient à leurs objectifs de placement.

Les informations fournies par MSCI sont réservées à un usage interne. Elles ne peuvent être reproduites ni rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisées pour créer des instruments financiers, des produits ou des indices. Aucun des renseignements fournis par MSCI n'est destiné à constituer un conseil d'investissement ni une recommandation en faveur (ou en défaveur) d'un type de décision d'investissement et ils ne peuvent être utilisés comme tels. Les données et les analyses antérieures ne doivent pas être considérées comme l'indication ou la garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une prédiction du rendement futur. Les informations sont fournies par MSCI « en l'état » et leur utilisateur assume l'entière responsabilité de l'usage qu'il en fait. MSCI, chacune de ses filiales ainsi que chaque personne participante ou liée à la collecte, à la saisie ou à l'élaboration d'informations de MSCI (collectivement, les « Parties MSCI ») se dégagent expressément de toute responsabilité (notamment en termes d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de pertinence, de non-violation, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) en ce qui concerne ces informations. Sans préjudice de ce qui précède, une Partie MSCI ne peut en aucun cas être tenue responsable au titre de dommages directs, indirects, particuliers, collatéraux, punitifs, consécutifs (y compris, sans s'y limiter, la perte de bénéfices) ou de toute autre nature. (www.msci.com)

Date de publication : 11 juillet 2016.

À L'USAGE EXCLUSIF DU CONSEILLER AUPRÈS D'INVESTISSEURS